



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 26 February 2026

France

Tourbière des Saisies - Beaufortain - Val d'Arly



Date d'inscription	26 February 2026
Site numéro	2591
Coordonnées	45°45'11"N 06°29'50"E
Superficie	292,64 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Ce site de 292,64 ha fait partie du plus grand complexe tourbeux acide de l'arc alpin et est constitué d'une mosaïque d'habitats étroitement imbriqués : pessières, landes, fourrés arbustifs et milieux ouverts. Près d'un tiers du site est occupé par des milieux tourbeux et para-tourbeux et 72% du site est occupé par des habitats d'intérêt communautaire : tourbières hautes actives, tourbières boisées, lacs et mares dystrophes naturels, tourbières basses alcalines ou encore tourbières de transition et tremblantes. Cette mosaïque d'habitats patrimoniaux ainsi que les conditions de vie difficiles du site (acidité, altitude, humidité) entraînent la présence d'espèces spécialisées, adaptées à ces conditions de vie. La réserve abrite ainsi une flore remarquable avec des relictés glaciaires comme *Lysimachia europea* dont la seule station de Rhône-Alpes se trouve dans la réserve. Les cortèges de faune, en particulier des invertébrés, sont complets et représentatifs des spécificités du milieu. La réserve abrite ainsi la plus grosse population d'*Agriades optilete*, espèce caractéristique des tourbières hautes. Enfin la fonge est extrêmement riche avec 373 espèces recensées dont 24 espèces d'intérêt patrimonial majeur comme *Gyroflexa brevibasidiatum*. La seule station française connue de cette espèce se trouve dans la réserve.

Le fonctionnement hydrologique du site est également remarquable : le complexe tourbeux est en effet constitué de deux types de tourbières : des tourbières de pente et des tourbières de tête de bassin versant. Les tourbières de pente sont de type soligène c'est-à-dire issue de ruissellements provenant de la pluie et de la neige. Sur la réserve elles sont liées soit à un ruissellement permanent, soit à la stagnation d'eau dans des ombilics. Les tourbières de tête de bassin versant (Tourbière de la Palette et lac des Saisies) sont quant-à-elles des tourbières limnogènes issues d'anciens lacs glaciaires en partie comblés.

La réserve abrite donc des espèces et des milieux remarquables liés à un fonctionnement hydrologique unique et à l'origine de nombreux services et bénéfices pour le territoire.

Le site peut être découvert notamment grâce au site internet de la réserve naturelle (<https://www.reserve-regionale-tourbiere-des-saisies.com/>) et au documentaire « Le Grand Marais » réalisé par Clara et Thibaut Lacombe. https://www.youtube.com/watch?v=lazDfPgA8gA&ab_channel=RNRtourbi%C3%A8redesSaisies

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence

Adresse postale

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence

Adresse postale

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année

Jusqu'à l'année

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps

Description des limites

La prise de conscience progressive du caractère remarquable du site de la tourbière des Saisies, l'évolution de sa perception dans le contexte local et le développement d'outils permettant d'améliorer sa gestion ont conduit au fil du temps à une superposition de 3 statuts : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du Plateau des Saisies le 18 décembre 1989, désignation par arrêté ministériel du Site Natura 2000 « Tourbière et lac des Saisies » le 22 août 2006 et enfin création par délibération du Conseil régional de la Réserve Naturelle Régionale « Tourbière des Saisies – Beaufortain – Val d'Arly » le 11 juillet 2013.

Les statuts Natura 2000 et RNR s'appuient exactement sur le même périmètre géographique, s'étendant sur 292,64 ha, à cheval sur les territoires du Beaufortain et du Val d'Arly en Savoie, entre 1530 et 1730 m d'altitude. Le site est inclus dans un vaste complexe de zones humides plus ou moins tourbeuses d'environ 500 ha. Il abrite la plus grande tourbière acide de l'arc alpin européen. Il comprend deux parties disjointes : le site principal, correspondant à l'APPB (290,16 hectares) s'étalant sur le plateau entre la station de ski des Saisies et les stations de ski de Crest-Voland et du Cernix (Cohennoz), et au sud-ouest, le lac des Saisies sur la commune de Queige (2,48 ha).

Si quelques arrêtés de protection de biotope sont présents dans les massifs du Beaufortain et du Val d'Arly, le site est le seul classé comme réserve naturelle. La réserve naturelle la plus proche, celle des Contamines Montjoie se trouve à environ 15 km à vol d'oiseau en Haute Savoie.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui ☐ Non ☒

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui ☐ Non ☒

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que
calculée d'après les limites SIG

287.514

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Alpine

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

☒ Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Les systèmes tourbeux jouent un rôle majeur dans la régulation des régimes hydrologiques au sein des bassins versants :

- la limitation des phénomènes d'inondations par leur capacité à stocker de l'eau mais aussi ralentir les écoulements
- le soutien des débits d'étiage : l'eau stockée dans la tourbière peut être restituée progressivement dans les milieux aquatiques environnants lors des épisodes de sécheresse
- la régulation de la qualité de l'eau et le contrôle des pollutions (sous un certain seuil) du fait de leur capacité à accumuler de la matière organique (dénitrification, séquestration des métaux, assimilation des nutriments)

BERNARD G., 2016. Panorama des services écosystémiques des tourbières en France. Quels enjeux pour la préservation et la restauration de ces milieux naturels ? Pôle-relais Tourbières - Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, 47.

L'étude de caractérisation des services écosystémiques de la tourbière des Saisies met en évidence l'importance de la tourbière pour l'alimentation en eau potable : la commune de Queige s'appuie sur des sources alimentées par le Lac des Saisies pour diluer ses principaux approvisionnements en eau naturellement chargés en arsenic. 130 habitants de Queige et 50 habitants de Césarches bénéficient de ce service (9 900 m³ d'eau potable par an sont consommés grâce à la présence de la tourbière). Concernant la régulation du stock d'eau, l'ensemble du complexe tourbeux stocke un volume de 2 millions de mètres cubes d'eau.

ACTeon, ARAMA Y., Acer Campestre, 2021 – Etude de caractérisation des services écosystémiques de la tourbière des Sasises. Rapport des phases A, B, C. Région Auvergne-Rhône-Alpes. 92 p.

Autres services écosystémiques fournis

L'étude de caractérisation des services écosystémiques rendus par la tourbière des Saisies identifie plusieurs services liés fortement à la présence de la tourbière :

- Support : les tourbières jouent un rôle important de support à une biodiversité typique et rare. La réserve abrite ainsi 43 espèces floristiques; 24 espèces fongique; 14 espèces invertébrés et 45 espèces vertébrés protégées et/ou menacées. 151 ha de la surface de la réserve correspond à des habitat d'intérêt communautaire et 22ha sont des habitats d'intérêt communautaire prioritaire.
- Approvisionnement comme la cueillette de myrtilles et champignons. Cette activité de cueillette est pratiquée par les touristes et par 17% des habitants du territoire. La valeur de vente des produits cueillis est estimée entre 54 000 et 88 000 €/an.
- Régulation : d'après Bernard G, les tourbières, sont à la fois d'importants stocks de carbone et des écosystèmes capables d'absorber du carbone. Malgré leur surface restreinte (environ 3% à 5% des terres émergées), les écosystèmes tourbeux possèdent les plus fortes densités de carbone, ce qui fait d'eux les écosystèmes terrestres les plus efficaces en termes de stockage de carbone : la quantité de carbone emmagasinée dans l'ensemble des tourbières du monde représente quasiment le double du carbone stocké dans toute la biomasse forestière, 75% du carbone de l'atmosphère et 30% du carbone contenu dans l'ensemble des sols. Les zones tourbeuses des Saisies stockent 1,4 million de tonnes d'équivalent CO₂. Non protégées, se dégradant, elles relargueraient 9 500 Tonnes de CO₂ équivalent par an dans l'air — représentant 63 millions de km d'une voiture moyenne, ou les allers-retours (1200 km chacun) des 52 800 touristes visitant chaque année la RNR en hiver (ski de fond) et en été (randonnée).

Autres raisons

La Réserve Naturelle Régionale Tourbière des Saisies Beaufortain Val d'Arly est constituée de deux sites distincts : le lac des Saisies sur la commune de Queige et le site principal de 290.16 ha s'étageant entre 1530 et 1730 m d'altitude entre le Beaufortain et le Val d'Arly. La réserve est incluse dans un vaste complexe de zones humides d'environ 500ha : il s'agit du plus vaste complexe tourbeux des Alpes françaises.

La réserve abrite deux types de tourbière : des tourbières de pente de type soligène sur le site principal et des tourbières de tête de bassin versant issues du comblement de lacs glaciaires et de type limnogène au niveau du Lac des Saisies et de la Tourbière de La Palette.

Parmi les habitats humides les plus remarquables présents dans la réserve on peut citer :

- la végétation aquatique des gouilles à *Sphagnum cuspidatum* (AQ1) : Habitat hyper spécialisé, très rare dans les Alpes, présentant un intérêt pour la faune (odonates) et dont la présence seule témoigne du bon état de conservation du complexe tourbeux dans lequel il se trouve.
- Parvocariçaie pionnière des gouilles acides de hauts-marais ou des marais tremblants à *Sphagnum tenellum*, *Carex limosa*, *Drosera rotundifolia* et *Scheuchzeria palustris* (MT1) : Habitat très rare et patrimonial dans les Alpes. En très bon état de conservation à la tourbière de la Palette et au lac des Saisies (surfaces beaucoup plus ponctuelles ailleurs).
- Marais de transition acidiphile à *Carex rostrata* et *Menyanthes trifoliata* (MT2) : Habitat en très bon état de conservation, pouvant couvrir localement des surfaces remarquables (grande dépression devant l'observatoire)
- Pessière à sphaignes sur tourbe (PE4) : Habitat exceptionnel dans les Alpes, d'une grande valeur patrimoniale. Ne représente qu'une très faible part des pessières du site. Des petits bosquets de quelques épicéas de belle venue (souvent 1 à 5) isolés au sein de haut-marais peuvent être liés à un "point haut" de la roche mère ; généralement ces bosquets sont colonisés par les sphaignes des haut-marais environnants et ont été traités en PE4 en mosaïque avec HM1 ou HM2

☒ Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

FLORE :

245 espèces de plante vasculaire sont présentes sur la réserve dont :

- 7 espèces protégées au niveau national dont 5 espèces de tourbières, 1 espèce de lande ouverte et 1 espèce forestière ;
- 5 espèces protégées au niveau régional toutes typiques de tourbières ;
- 2 espèces protégées au niveau départemental ;
- 5 espèces protégées au niveau européen par l'annexe 5 de la Directive Habitat vis-à-vis du commerce ;
- 101 espèces sur liste rouge européenne avec statut de préoccupation mineure (LC) ;
- 235 espèces sur liste rouge nationale dont 1 vulnérable (VU) et 5 quasi-menacées (NT) ;
- 233 espèces sur liste rouge régionale (Rhône-Alpes) dont 1 en danger critique (CR), 8 en danger (EN), 2 vulnérables (VU) et 3 quasi-menacées (NT) ;
- 41 espèces déterminantes pour les ZNIEFF de Rhône-Alpes.

Sur l'ensemble de ces espèces, 19 ont été retenues au titre du critère 2 et sont citées dans le paragraphe 3.2.

BRYOPHYTES :

182 espèces de bryophytes sont présentes sur le site. Les hépatiques, groupe d'espèces en moyenne plus hygrophile et menacé que les autres, représentent 30 % de la diversité totale des bryophytes sur le site. Parmi ces espèces, 11 ont été retenues au titre du critère 2 et sont citées dans le paragraphe 3.2.

FONGE :

373 espèces recensées dont 9 considérées comme d'intérêt patrimonial majeur et classées en niveau 1 de liste rouge nationale (menacées d'extinction) ou en niveau 2 (fortement menacées). Ces catégories ne correspondent pas forcément complètement, dans leur méthodologie d'élaboration, aux catégories UICN, mais le niveau 1 peut être rapproché de la note « CR » et le niveau 2 de la note « EN » (cf. Cahier technique RNF, Sellier et al., 2021).

FAUNE – Invertébrés :

439 espèces observées dont 14 espèces vulnérables : 6 lépidoptères, 7 odonates et 1 orthoptère.

FAUNE – Vertébrés :

- 3 espèces d'amphibiens patrimoniales présentes sur le site : le triton alpestre (*Ichtyosaura alpestris*), la grenouille rousse (*Rana temporaria*), le crapaud commun (*Bufo bufo*)
- 3 espèces de reptiles observées : Lézard vivipare, Couleuvre helvétique, Vipère aspic. Les 3 espèces observées présentent un certain intérêt patrimonial, surtout le lézard vivipare dont le statut de menace est plus fort au niveau régional et dont le dynamisme de la population est particulièrement notable sur le site.
- 23 espèces d'oiseaux patrimoniales dont 8 sont inscrites à la Directive Natura 2000 Oiseaux, dont le Pic tridactyle, les 2 espèces de petites chouettes de montagne (Chouette de Tengmalm et Chevêchette d'Europe), le Tétraz lyre et la Gélinoite des bois. La présence du Sizerin flammé, du Tarin des aulnes et de l'Hirondelle rustique est également à souligner.
- 18 espèces de chiroptères détectées, à tendance montagnarde. 12 espèces sur les 18 présentent un intérêt plus particulier au regard de leur statut de menace et/ou de leurs autres statuts. Notamment, 4 d'entre elles sont inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat et 6 font l'objet d'un pl

☒ Critère 3: Diversité biologique

Justification

BRYOPHYTES : Avec 23 espèces de sphaignes, le complexe tourbeux des Saisies est le plus riche connu à ce jour dans les Alpes françaises.

FONGE : Les 24 espèces d'intérêt patrimonial majeur sont inféodées aux milieux tourbeux :

- 9 sont strictement liées aux milieux contenant des sphaignes (= sphagnicoles strictes) ;
- 5 sont liées aux pessières dont 3 aux pessières tourbeuses ;
- 2 sont liées aux tourbières à bouleau ;
- 2 sont liées aux prairies tourbeuses ;
- 1 est liée aux tourbières boisées ;
- 1 est liée aux prairies maigres ;
- 1 est liée aux mousses hygrophiles.

LÉPIDOPTÈRE : Environ 1/10ème des 210 espèces observées sont des papillons montagnards et boréo-alpins (aire disjointe comportant régions arctiques et subarctiques ainsi que les zones froides et montagneuses d'Eurasie continentale).

CHIROPTÈRES : la large guildes d'espèces inventoriées, à tendance montagnarde, traduit l'attractivité du site de par ses points d'eau libre et la qualité des habitats forestiers, où l'on a retrouvé 7 des 9 espèces du genre Myotis présente en Savoie.

FLORE : la tourbière abrite 5 espèces qui sont absentes du reste du département ou de la région. Voir la liste du paragraphe 3.2.

DICK A-C, BIBOLLET-RUCHE P., PHILIP P., 2021 –Réserve naturelle Régionale "Tourbière des Saisies – Beaufortain – Val d'Arly" / Site Natura 2000 « Tourbière et lac des Saisies : Plan de gestion valant DOCOB 2021-2032. Tome II : Etat des lieux. Office National des Forêts et Sivom des Saisies (Savoie), Région Auvergne-Rhône-Alpes. 159 pages + cartes

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Andromeda polifolia</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Protection nationale. Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône-Alpes : EN	Critère 3 : Seules populations savoyardes connues. Belles populations semblant assez stables, dans la partie nord du site.
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Calamagrostis purpurea</i>	☐	☒	☐		☐	Liste rouge France : LC	Critère 3 : Graminée rare en France, connue jusqu'à peu uniquement des mégaphorbiaies acidiphiles des Vosges et de l'Auvergne. 2ème découverte dans les Alpes. Non inscrite sur les listes d'espèces protégées ni sur la liste rouge régionale car de découverte récente dans les Alpes françaises
MARCHANTIOPHYTA/ JUNGERMANNIOPSIDA	<i>Cephaloziella elachista</i>	☒	☒	☐	VU	☐	Statut sur la liste rouge européenne (European Red List of mosses, liverworts and hornworts - 2019)	Critère 2 : voir classification sur liste rouge nationale et/ou régionale dans la colonne "Autre statut" Critère 3 : Espèce assez rare en France et dans les Alpes
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Epipogium aphyllum</i>	☐	☒	☐		☐	Protection nationale. Liste rouge France : NT Liste rouge Rhône-Alpes : VU	Critère 3 : Espèce des forêts humides de montagne. Très rare en France, espèce à éclipses.
MARCHANTIOPHYTA/ JUNGERMANNIOPSIDA	<i>Fuscocephaloziopsis loitlesbergeri</i>	☐	☒	☐		☐		Très rare en France et dans les Alpes

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
BRYOPHYTA / BRYOPSIDA	<i>Hamatocaulis vernicosus</i>	☒	☒	☐	VU	☐	Protection nationale, Directive habitat Statut sur la liste rouge européenne (European Red List of mosses, liverworts and hornworts - 2019)	Critère 3 : Espèce assez rare en France et dans les Alpes
MARCHANTIOPHYTA / JUNGERMANNIOPSIDA	<i>Kurzia trichoclados</i>	☐	☒	☐		☐		1 population au Lac des Saisies, situation très fragile, très rare en France
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Lysimachia europaea</i>	☐	☒	☐		☐	Protection nationale Liste rouge Rhône-Alpes : CR	Critère 2 : voir classification sur liste rouge nationale et/ ou régionale dans la colonne "Autre statut" Critère 3 : Très rare en France, seule station régionale encore connue (très probablement disparue dans l'Ain). Populations semblant assez stables sur le site.
BRYOPHYTA / BRYOPSIDA	<i>Scorpidium revolvens</i>	☐	☒	☐		☐		1ère mention dans les Alpes
BRYOPHYTA / SPHAGNOPSIDA	<i>Sphagnum cuspidatum</i>	☐	☒	☐		☐		Connue uniquement en France sur 5 sites des Alpes françaises
BRYOPHYTA / SPHAGNOPSIDA	<i>Sphagnum tenellum</i>	☐	☒	☐		☐		Seules occurrences en Savoie connues : sur la RNR et à proximité
BRYOPHYTA / BRYOPSIDA	<i>Trematodon ambiguus</i>	☐	☒	☐		☐		Très rare en France
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Vaccinium microcarpum</i>	☐	☒	☐		☐	Protection régionale Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône-Alpes : LC	Critère 3 : Seules populations savoyardes connues. Populations dans la moitié nord du site, tendance probable à la régression sur le site.
Fungi								
BASIDIOMYCOTA / AGARICOMYCETES	<i>Arrhenia philonotis</i>	☐	☒	☐		☐	La liste rouge de France métropolitaine ne concerne actuellement que les bolets, lactaires et tricholomes.	Seule station en Savoie, 4 stations dans les Alpes. Classé en niveau 2 de la liste élaborée par André Courtecuisse en 2008 ce qui peut être rapproché de la note "EN".
ASCOMYCOTA / LEOTIOMYCETES	<i>Ascocoryne turficola</i>	☐	☒	☐		☐	La liste rouge de France métropolitaine ne concerne actuellement que les bolets, lactaires et tricholomes.	4 stations dans les Alpes. Classé en niveau 1 de la liste élaborée par André Courtecuisse en 2008 ce qui peut être rapproché de la note "CR".
BASIDIOMYCOTA / AGARICOMYCETES	<i>Entoloma elodes</i>	☐	☒	☐		☐	La liste rouge de France métropolitaine ne concerne actuellement que les bolets, lactaires et tricholomes.	Seule station dans les Alpes françaises. Classé en niveau 2 de la liste élaborée par André Courtecuisse en 2008 ce qui peut être rapproché de la note "EN".
BASIDIOMYCOTA / AGARICOMYCETES	<i>Entoloma ianthinum</i>	☐	☒	☐		☐	La liste rouge de France métropolitaine ne concerne actuellement que les bolets, lactaires et tricholomes.	Seulement 2 stations connues en Savoie. Classé en niveau 1 de la liste élaborée par André Courtecuisse en 2008 ce qui peut être rapproché de la note "CR".
BASIDIOMYCOTA / AGARICOMYCETES	<i>Entoloma sphagnum</i>	☐	☒	☐		☐	La liste rouge de France métropolitaine ne concerne actuellement que les bolets, lactaires et tricholomes.	Seule station dans les Alpes françaises. Classé en niveau 2 de la liste élaborée par André Courtecuisse en 2008 ce qui peut être rapproché de la note "EN".

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
BASIDIOMYCOTA / AGARICOMYCETES	<i>Galerina stordalii</i>	☐	☒	☐		☐	La liste rouge de France métropolitaine ne concerne actuellement que les bolets, lactaires et tricholomes.	3 stations dans les Alpes. Classé en niveau 2 de la liste élaborée par André Courtecuisse en 2008 ce qui peut être rapproché de la note "EN".
ASCOMYCOTA / PEZIZOMYCETES	<i>Geopyxis flavidula</i>	☐	☒	☐		☐	La liste rouge de France métropolitaine ne concerne actuellement que les bolets, lactaires et tricholomes.	Nouveau pour la France.
BASIDIOMYCOTA / AGARICOMYCETES	<i>Psathyrella sphagnicola</i>	☐	☒	☐		☐	La liste rouge de France métropolitaine ne concerne actuellement que les bolets, lactaires et tricholomes.	Seule station en Savoie, 5 stations dans les Alpes. Classé en niveau 2 de la liste élaborée par André Courtecuisse en 2008 ce qui peut être rapproché de la note "EN".

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Canis lupus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☒	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Directive habitat	
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Coenagrion hastulatum</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : VU PNA	
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Jodis putata</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		Milieux boisés âgés et structurés. Rare et peu connue en France, limite d'aire méridio-occidentale en Savoie.
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Lynx lynx</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : EN Liste rouge Rhône-Alpes : VU Directive habitat	
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Otiorhynchus desertus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		Espèce assez rare et typique des milieux de haute montagne.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Otiorhynchus subcostatus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		Espèce assez rare et typique des milieux de haute montagne.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Otiorhynchus varius</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		Espèce assez rare et typique des milieux de haute montagne.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Patrobis assimilis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		1ère capture en France. Carabe spécialiste des tourbières froides, relique boréo-alpine, connu du Royaume-Uni, du nord de l'Europe et de la Russie. En Europe centrale, connu seulement sur quelques grandes tourbières d'Allemagne et en montagne (Alpes : Tyrol, Tatra). Inconnu de Suisse, sa présence aux Saisies rend plausible l'existence de stations intermédiaires entre France et Autriche.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Plebejus optilete</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		Sans doute la plus grosse population française connue, et la seule a priori développée sur un complexe de tourbières intra-forestières, comme les populations nordiques
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Plecotus macrobullaris</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : NT Directive habitat	
ARTHROPODA /	<i>Stemonyphantes conspersus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		1ère mention pour la France. Liée aux souches et branches basses de résineux en forêts froides.

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Sympetrum danae</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : VU PNA	
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Trechus rubens</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		Rare espèce boréo-alpine vivant dans les tourbières de montagne. Dans les Alpes françaises, presque uniquement dans les massifs intérieurs (Savoies).
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Xylena solidaginis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐		Rare et peu connue en France, 2ème station pour la Savoie et 5ème à l'échelle de la région AURA. Limite d'aire méridionale sur Belledonne.
Oiseaux																	
CHORDATA / AVES	<i>Acanthis flammea</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : LC	
CHORDATA / AVES	<i>Carduelis carduelis</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : LC	
CHORDATA / AVES	<i>Hirundo rustica</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : EN	
CHORDATA / AVES	<i>Linaria cannabina</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : LC	
CHORDATA / AVES	<i>Milvus milvus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : EN Annexe I directive N2000 Oiseaux	
CHORDATA / AVES	<i>Picoides tridactylus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : CR Liste rouge Rhône-Alpes : CR. Annexe I directive N2000 Oiseaux	
CHORDATA / AVES	<i>Poecile montanus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : LC	
CHORDATA / AVES	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : LC	
CHORDATA / AVES	<i>Saxicola rubetra</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : VU	
CHORDATA / AVES	<i>Serinus serinus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Protection nationale Liste rouge France : VU Liste rouge Rhône-Alpes : LC	

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Banquette de sphaignes à Sphagnum medium, Carex pauciflora et petites éricacées (Andromeda polifolia, Vaccinium microcar	☒	Code Corine Biotope : 51.11	Habitats d'intérêt prioritaire (code N2000 : 7110)
Buttes de sphaignes en cours d'humification avec grandes éricacées (Vaccinium uliginosum, V. myrtillus)	☒	Code Corine Biotope : 51.111	Habitats d'intérêt prioritaire (code N2000 : 7110)
Parvocariçaie pionnière des gouilles acides de hauts-marais ou marais tremblant à Sphagnum tenellum, Carex limosa, Drose	☒	Code Corine Biotope : 51.12	Habitats d'intérêt prioritaire (code N2000 : 7110)
Pessière à sphaignes sur tourbe	☒	Code Corine Biotope : 44.A42	Habitats d'intérêt prioritaire (code N2000 : 91D0)
Marais de transition acidiphile à Carex rostrata et Menyanthes trifoliata	☐	Code Corine Biotope : 54.5	Habitats d'intérêt communautaire (code N2000 : 7140)
Bas-marais minérotrophe	☐	Code Corine Biotope : 54.2	Habitats d'intérêt communautaire (code N2000 : 7230)
Végétation aquatique des gouilles à Sphagnum cuspidatum	☐	Code Corine Biotope : 22.45	Habitats d'intérêt communautaire (code N2000 : 3160)
Lande mésophile à Vaccinium myrtillus	☐	Code Corine Biotope : 31.4	Habitats d'intérêt communautaire (code N2000 : 4060)
Lande fraîche à Vaccinium myrtillus, V. uliginosum, Rhododendron ferrugineum et grandes fougères	☐	Code Corine Biotope : 31.42	Habitats d'intérêt communautaire (code N2000 : 4060)
Lande sécharde à Calluna vulgaris et Vaccinium vitis-idaea	☐	Code Corine Biotope : 31.4	Habitats d'intérêt communautaire (code N2000 : 4060)
Mégaphorbiaie à Lactuca alpina	☐	Code Corine Biotope : 37.81	Habitats d'intérêt communautaire (code N2000 : 6430)
Pessière mésophile à myrtille	☐	Code Corine Biotope : 42.211	Habitats d'intérêt communautaire (code N2000 : 9410)
Pessière hygrosclaphile à myrtille et sphaignes éparses	☐	Code Corine Biotope : 42.213	Habitats d'intérêt communautaire (code N2000 : 9410)
Pessière aérohygrocline à fougères	☐	Code Corine Biotope : 42.21	Habitats d'intérêt communautaire (code N2000 : 9410)

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le site est un vaste complexe tourbeux constitué d'une mosaïque d'habitats différents. Tourbières basses, bas-marais alcalin, mégaphorbiaie, landes, fourrés et pessières se côtoient et s'entremêlent. Les habitats tourbeux couvrent près de 1/3 du site. Liés à l'engorgement semi-permanent du sol, ils se déclinent en tourbières hautes actives, tourbières boisées, tourbières basses alcalines et tourbières de transition. Ces milieux constituent des stocks de carbone remarquables, abritent un cortège d'espèces rares et souvent menacées, et jouent un rôle de tampon hydrologique. Avant les années 1960, ces habitats ont été modifiés par l'homme via l'agriculture et la gestion forestière : les tourbières étaient en effet pâturées et des vieux drains et ornières forestières sont présents dans certains peuplements. A partir de la fin des années 1960, la création du domaine de ski de fond des Saisies a entraîné des poses de drains, de buses et de certains terrassements, surtout dans la partie sud du site. Depuis la création d'un arrêté de protection de biotope en 1989 sur 290,16 ha le site est préservé de ce type d'aménagement. Les landes alpines et boréales et les mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires occupent les trouées et lisières forestières. Ils jouent un rôle important dans la conservation des espèces d'invertébrés dont les papillons. La majorité des lépidoptères présents sur la réserve sont plus ou moins dépendantes des plantes de type *Vaccinium* sp et 13.5% y sont strictement inféodées. Comme les milieux tourbeux, ces habitats ont été impactés avant les années 60 par le pâturage et entre la fin des années 1960 et 1989 par les opérations de création du domaine de ski de fond.

Les habitats aquatiques d'eau douce courante: la situation en tête de bassin, en montagne, au cœur de vastes zones tourbeuses génère un chevelu hydrographique assez dense, de petits ruisseaux et ruisselets permanents ou temporaires. Certains ont été busés lors du développement du domaine de ski de fond.

Les habitats aquatiques d'eau douce stagnante: le site n'abrite pas naturellement un grand nombre de points d'eau libre stagnante. En effet, la plupart des zones tourbeuses sont parvenues aujourd'hui à un stade d'évolution où la nappe d'eau libre devient réduite, voire inexistante, du fait de son comblement progressif par la matière organique. Avant 1999, un petit nombre de mares naturelles existaient sur le site, ainsi que des « gouilles », trous d'eau de toute petite taille. Dans un contexte de disparition des zones humides au niveau national, et notamment des zones humides avec eau libre stagnante, 64 mares ont été creusées sur le site dans le cadre des deux premiers documents d'objectifs Natura 2000 entre 1999 et 2011. L'objectif principal était de créer des stades « pionniers » contenant de l'eau libre stagnante, pour améliorer la capacité d'accueil du milieu pour la flore et la faune inféodée à ce type d'habitat (odonates, amphibiens, certains reptiles...). Le plan de gestion actuel de la réserve prévoit de petits travaux de génie écologique pour entretenir le réseau de mares existant et recréer un petit nombre de mares afin de compenser le comblement naturel de mares anciennes. Les habitats forestiers : les pessières sont la formation végétale dominante du site. Ces habitats forestiers, présents depuis plus de 2 siècles sont étroitement mêlés aux zones humides et de tourbières. Ils accueillent des espèces inféodées aux stades matures forestiers: quelques espèces de bryophytes, de nombreuses espèces de fonge du bois mort, des oiseaux et des chiroptères forestiers comme le genre *Myotis*. Anciennement exploités, ces peuplements sont désormais laissés en libre-évolution et connaissent une lente évolution : densification de la structure forestière, évolution de la composition en essence avec une progression du sapin et du hêtre au sein des pessières et enfin extension des ligneux sur les marges.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents	GO1. Pièce d'eau dystrophe et AQ1 Végétation aquatique des gouilles à <i>Sphagnum cuspidatum</i>	4	0.35	
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> U: Tourbières non boisées permanentes		1	84.86	Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques ou tourbeux >> Va: Zones humides alpines	Mégaphorbiaie montagnarde secondaire; Mégaphorbiaie à <i>Lactuca alpina</i> ; Ourlet à <i>Crepis paludosa</i> et <i>Equisetum sylvaticum</i>	2	3.93	Représentatif
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> Xp: Tourbières boisées permanentes	Pessière à sphaignes sur tourbe	3	0.698	Rare

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Pessières	107.3
Landes	71.36
Fourrés arbustifs	12.16
Prairies et pelouses	7.53

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Carex lasiocarpa</i>	Protection régionale Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône-Alpes : EN
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Carex limosa</i>	Protection nationale. Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône-Alpes : EN
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Carex pauciflora</i>	Protection régionale Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône-Alpes : EN
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Pedicularis palustris</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Scheuchzeria palustris</i>	Protection nationale. Liste rouge France : NT Liste rouge Rhône-Alpes : VU
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Trichophorum alpinum</i>	Protection régionale Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône-Alpes : EN
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Utricularia minor</i>	Protection régionale Liste rouge France : NT Liste rouge Rhône-Alpes : EN. Espèce de tourbière.

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Pas d'espèce envahissante présente sur le site.

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition / endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Aegolius funereus</i>		Protection nationale Liste rouge France : LC Liste	
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Cordulegaster bidentata</i>		Liste rouge France : LC Liste rouge Rhône-Alpes :	
CHORDATA/AVES	<i>Delichon urbicum</i>		Protection nationale Liste rouge France : NT Liste	
CHORDATA/AVES	<i>Glaucidium passerinum</i>		Protection nationale Liste rouge France : NT Liste	
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Lepus timidus</i>		Liste rouge France : NT Liste rouge Rhône-Alpes :	
CHORDATA/AVES	<i>Lyrurus tetrix</i>		Liste rouge France : NT Liste rouge Rhône-Alpes :	
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myotis blythii</i>		Protection nationale Liste rouge France : NT Liste	
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Pseudochorthippus montanus</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Somatochlora alpestris</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Somatochlora arctica</i>		Liste rouge France : NT Liste rouge Rhône-Alpes :	

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Pas d'espèce envahissante présente sur le site.

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
D: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers froids	Dfb: Continentale humide (Humide avec hiver rigoureux, pas de saison sèche, été chaud)

Localement, au niveau du Col des Saisies, la comparaison entre les températures moyennes annuelles entre la période 1992-2009 et la période 2010-2019 montre une augmentation de 0,4 °C. Entre ces deux périodes, les précipitations sont elles aussi en hausse avec une augmentation de 110 mm de hauteur moyenne annuelle. D'après la fiche de synthèse « Savoie 2040 », réalisée par la DDT 73, les Alpes et notamment la Savoie figurent parmi les zones les plus réchauffées au monde avec quasiment + 2°C depuis 1950. L'enneigement connaît une diminution uniforme depuis le début des années 1980 : entre -20% et -30% sur les cumuls vers 1500m, voir -40% sur les hauteurs de neige dans les Préalpes vers 1200m, et une chute brutale des fréquences de jours avec une hauteur de neige supérieure à 30 cm. L'enneigement est un phénomène localisé et variable d'une année sur l'autre, mais les évolutions constatées s'expliquent par la hausse de température et la remontée de la limite pluie-neige.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres) 1533

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres) 1730

- Bassin hydrologique entier ☐
- Partie supérieure du bassin hydrologique ☒
- Partie moyenne du bassin hydrologique ☐
- Partie inférieure du bassin hydrologique ☐
- Plus d'un bassin hydrologique ☐
- Pas dans un bassin hydrographique ☐
- Côtier ☐

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

La réserve naturelle est située dans le bassin versant de l'Arly, plus précisément en tête du sous-bassin du Val d'Arly pour la majorité de sa surface, et en tête du sous-bassin du Beaufortain (rivière Doron) pour la parcelle située sur Queige. Ce bassin couvre 640 km2.

4.4.3 - Sol

- Minéral ☒
- Organique ☒
- Pas d'information disponible ☐

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui ☐ Non ☒

Veillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

On rencontre sur la réserve : des sols minéraux (podzosols ocriques, reductisols stagniques, rankosols, brunisols dystriques) ainsi que des sols organiques de type histosols.
Le substrat de la réserve est constitué de roches métamorphiques hercyniennes et quaternaires qui forment donc un substrat peu perméable et acide.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau	
Présence?	
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site		
Présence?	Source d'eau prédominante	
Alimenté par les précipitations	☐	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	☒	Aucun changement

Destination de l'eau	
Présence?	
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique	
Présence?	
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

On rencontre deux grands types de fonctionnement hydrologique sur la réserve : celui des tourbières de la Palette et du lac des Saisies, et celui des tourbières de pente.

Les tourbières de La Palette et du Lac des Saisies sont des tourbières très acides à sphaignes, actives, en situation plane près d'un col ou d'une crête, donc avec un bassin versant réduit. Elles sont principalement alimentées par la pluie et la neige (tourbières ombrotrophes). Les différents relevés ont montré également l'existence d'une nappe d'eau en profondeur sous des radeaux flottants de tourbe.

Dans les tourbières de pente il n'y a pas de nappe à proprement parler. La masse de sphaignes se comporte comme une « pseudo-nappe », au battement pouvant être important. Dans ce sol organique à 90 % et constitué d'eau à plus de 95 %, seule 30 % de l'eau environ peut circuler, très lentement. D'éventuelles infiltrations souterraines ne sont pas démontrées. La vitesse de l'eau des précipitations étant supérieure à la vitesse d'infiltration dans le sol, il se produit des ruissellements de surface, plus ou moins importants selon l'endroit où on se trouve (amont ou aval, zone perturbée ou non, proximité des chenaux permanents ou temporaires), qui influent sur le niveau de la pseudo-nappe.

Ponctuellement, sur les buttes, on rencontre des stades dits « d'ombrotrophisation » (à *Sphagnum magellanicum*, entre autres), où les sphaignes ne sont plus alimentées que par les eaux de pluie ou la neige, et plus par les ruissellements.

Dans les deux cas de figure, le fonctionnement hydrologique est intimement lié à la présence des sphaignes.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

D'éventuelles infiltrations dans le sol ne sont pas démontrées.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site ☐

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site ☐

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site ☐

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre ☐

Le régime de sédimentation est inconnu ☐

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau

Sonde multiparamètres acquise fin 2023 afin de suivre notamment ce paramètre.

(ECD) Température de l'eau

12 degrés en journée à l'été 1998. Sonde multiparamètres acquise fin 2023 afin de suivre notamment ce paramètre.

4.4.6 - pH de l'eau

Acide (pH<5,5) ☒

Environ neutre (pH: 5,5-7,4) ☐

Alcaline (pH>7,4) ☐

Inconnu ☐

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Sonde multiparamètres acquise fin 2023 afin de suivre notamment ce paramètre.

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l) ☒

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0,5-30 g/l) ☐

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l) ☐

Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l) ☐

Inconnu ☐

(ECD) Gaz dissous dans l'eau

Sonde multiparamètres acquise fin 2023 afin de suivre notamment ce paramètre.

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe ☐

Mésotrophe ☐

Oligotrophe ☒

Dystrophe ☐

Inconnu ☐

(ECD) Carbone organique dissous

Sonde multiparamètres acquise fin 2023 afin de suivre notamment ce paramètre

(ECD) Potentiel redox de l'eau et des sédiments

Sonde multiparamètres acquise fin 2023 afin de suivre notamment ce paramètre

(ECD) Conductivité de l'eau

Des mesures de 2004 indiquent une conductivité variant de 7 à 23 microsiemens soit une eau peu minéralisée.

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar ☐ i) essentiellement semblables ☐ ii) significativement différentes ☒ différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important ☒

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée ☒

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense ☒

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents ☒

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Le site se trouve à proximité immédiate d'une station de ski alpin.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	non applicable au site
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	non applicable au site

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Régulation du climat	Régulation du climat local/ atténuation des changements	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Élevé
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Élevé
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Valeurs esthétiques et d'appartenance	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Localité-type pour un taxon	Élevé

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	Élevé
Cycle des matières nutritives	Stockage/piégeage du carbone	Élevé
Pollinisation	Soutien pour les pollinisateurs	Moyen

Dans le site: 10 000s

En dehors du site: 10 000s

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui ☒ Non ☐ Inconnu ☐

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée):

<https://www.reserve-regionale-tourbiere-des-saisies.com/la-biodiversite-mais-pas-que-etude-sur-les-services-ecosystemiques-rendus-par-la-tourbiere-des-saisies/>

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide ☐
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide ☐
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones ☐
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide ☐

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	☒	☒

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	☐	☒

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Collectivité propriétaire Surface de la collectivité (km2) Part de la surface RNR/surface de la collectivité Surface (ha) cadastrale dans la réserve naturelle Part de chaque collectivité dans la surface de la réserve
SIVOM des Saisies 12,21 15,01% 184,33 23 63%
Commune de Cohennoz 13,8 6,64 % 91,61 34 31%
Commune de Crest-Voland 10 1,42 % 14,21 57 5%
Commune de Queige 32,6 0,08 % 2,47 90 1%
TOTAL 292,64 04 100%

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Office National des Forêts.
Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples des Saisies

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Marine Vallée, Conservatrice de la réserve naturelle régionale Pascal Philip, garde-animateur de la réserve naturelle régionale Pascal Bibollet-Ruche, garde de la réserve naturelle régionale

Adresse postale:

Office National des Forêts. 17 rue des diables bleus - CS 92628 - 73026 CHAMBERY cedex
Sivom des Saisies - 316 avenue des Jeux Olympiques - les Saisies - 73620 Hauteluce

Adresse de courriel:

marine.vallee@onf.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Tourisme et zones de loisirs	Impact élevé	Impact élevé	☒	☒

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Drainage	Faible impact	Impact moyen	☒	☒

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact	Faible impact	☐	☒

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact moyen	Impact moyen	☒	☒
Prélèvement de plantes terrestres	Impact moyen	Impact moyen	☒	☒
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Faible impact	☒	☒

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Activités de loisirs et de tourisme	Impact élevé	Impact élevé	☒	☒

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Incendies et suppression des incendies	Faible impact	Impact élevé	☒	☒

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Faible impact	Impact moyen	☐	☒
Effluents agricoles et forestiers	Faible impact	Impact moyen	☐	☒
Excès de chaleur, bruit, lumière	Faible impact	Impact moyen	☐	☒

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Déplacement et modification de l'habitat		Impact moyen	☒	☒
Sécheresses		Impact moyen	☒	☒
Températures extrêmes		Impact moyen	☒	☒

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	« Tourbière et lac des Saisies »	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000821760	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Arrêté de protection de biotope	FR3800202 - Tourbière Des Saisies	https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.savoie.gouv.fr/index.php/content/telechargement/50098/400956/file/15_APPB_Tourbi%25C3%25A8re_Les_Saisies_18-12-1989.pdf&ved=2ahUKewj2IKHc98aRAxJWcaQEHeqKOPIQFnoECDcQAQ&usg=	partiellement
Réserve naturelle régionale	Tourbière des Saisies Beaufortain Val d'Arly	https://www.reserve-regionale-tourbiere-des-saisies.com/	entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
☐
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
☐
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
☐
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
☐
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
☒
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
☐
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels
☐

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Manipulation/amélioration de l'habitat	Appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Appliquées
Contrôles du changement d'affectation des terres	Appliquées
Corridors/passages pour la faune	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rare	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui ☒ Non ☐

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui ☐ Non ☒

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Pendant les vacances scolaires d'été le chalet de ski nordique de la station des Saisies est utilisé comme maison des tourbières. Un des membres de la réserve accueille le public. Des expositions photographiques et des jeux sont mis à disposition des visiteurs pour leur faire découvrir les enjeux du site.

URL de la page web liée au site (le cas échéant): <https://www.reserve-regionale-tourbiere-des-saisies.com/animations/scolaires/>

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

Autre information

Le plan de restauration est intégré au plan de gestion de la réserve naturelle.

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Proposé
Communautés végétales	Appliqué
Espèces végétales	Appliqué
Communautés animales	Appliqué
Oiseaux	Appliqué

Suivi du régime hydrologique : via 5 piézomètres installés sur le site. Une sonde débitmètre viendra compléter ces données.
Suivi de la conductivité des eaux et des paramètres associés (pH, température, dureté de l'eau, oxygène dissous...) : sonde achetée fin 2023 et mise en œuvre en cours.
Suivi annuel des petites chouettes de montagne (site de référence LPO/ ONF).
Comptage annuel des mâles chanteurs tétras lyre.
Stoc : Suivi Temporel des Oiseaux Communs
Suivi prévu mais pas encore réalisé de l'évolution de la végétation suite aux travaux d'arrachage de résineux autours de certaines mares patrimoniales.
Suivi de l'évolution de la pression agricole et de l'artificialisation (2022 et 2027)
Suivi à mettre en place sur la fonctionnalité des écosystèmes forestiers
Suivi des indicateurs de la boîte à outils Rhémo liés à la flore (I02 : engorgement ; I06 : fertilité du sol - suivi de l'eutrophisation éventuelle des milieux ; I08 : qualité floristique - richesse du site en espèces de zone humide et niveau global d'altération du régime naturel des perturbations).
Suivi des populations de *Lysimachia europaea*, *Andromeda polifolia* et *Vaccinium microcarpum*.
Suivi Rhémo Intégrité des populations d'odonates

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

ACTEon, ARAMA Y., Acer Campestre, 2021 – Etude de caractérisation des services écosystémiques de la tourbière des Saisies. Rapport des phases A, B, C. Région Auvergne-Rhône-Alpes. 92 p.

BERNARD G., 2016. Panorama des services écosystémiques des tourbières en France. Quels enjeux pour la préservation et la restauration de ces milieux naturels ? Pôle-relais Tourbières - Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, 47. Biodiversité :

BISSARDON, M, GUIBAL L & RAMEAU. JC (dir.), 1997, CORINE biotopes, version originale, types d'habitats français, ENGREF Nancy & ATEN, Montpellier. 175 p.

DICK A-C, BIBOLLET-RUCHE P., PHILIP P., 2021 – Réserve naturelle Régionale "Tourbière des Saisies – Beaufortain – Val d'Arly" / Site Natura 2000 « Tourbière et lac des Saisies : Plan de gestion valant DOCOB 2021-2032. Tome II : Etat des lieux. Office National des Forêts et Sivom des Saisies (Savoie), Région Auvergne-Rhône-Alpes. 159 pages + cartes.

LEGLAND T., ISENMANN M., GENIS J-M., 2020 – Réserve Naturelle Régionale des Saisies ; Cartographie des habitats – Inventaire des bryophytes. Conservatoire botanique national Alpin \ Réserve Naturelle Régionale Tourbière des Saisies Beaufortain Val d'Arly, 88 p. + annexes

UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France, 32p.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France, 16p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France, 32p.

UICN France, MNHN, & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France, 12p.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France, 12p.

Remarque sur les documents additionnels fournis : la description détaillée des caractéristiques écologiques, correspondant au tome II du plan de gestion de la réserve, ainsi que l'intégralité du plan de gestion sont des documents trop volumineux pour être transmis sur cette interface. Ces documents ainsi que les différents rapports d'étude publiés sur la réserve peuvent être téléchargés ici : <https://www.reserve-regionale-tourbiere-des-saisies.com/documentation/>

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<1 fichier(s)>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

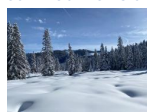
<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Paysage hivernal (Marine Vallée, 30-01-2025)



Paysage automnal (Marine Vallée, 04-10-2024)



Sentier pédagogique dans la réserve (Léo Poudré, 07-07-2025)



Lac couvert de La Palette (Léo Poudré, 07-07-2025)



Paysage estival - floraison de Eriophorum angustifolium (Léo Poudré, 07-07-2025)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription	2026-02-26
--------------------	------------